CICR

CICR - 31 Octobre 2016 - Genève (CICR) – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a publié aujourd'hui un spot vidéo illustrant le coût humain vertigineux du mépris pour les Conventions de Genève, dans le but de sensibiliser le public au droit international humanitaire. Cette vidéo de 60 secondes, intitulée « La victoire à tout prix », compile des images réelles de conflits à travers le monde. Elle entraîne le spectateur dans un rêve utopique qui finit par se transformer en cauchemar humanitaire. Il s'agit du spot de sensibilisation le plus percutant jamais produit par le CICR.

«Les bombardements d'hôpitaux, les déplacements massifs de civils et la violence sexuelle en temps de guerre sont presque devenus banals», dénonce le président du CICR, Peter Maurer. «Les conflits ont toujours engendré des souffrances humaines, cela n'a rien de nouveau, mais notre réponse collective face à cette réalité n'est pas à la hauteur. Un trop grand nombre de pays, d'armées et de groupes armés ne respectent pas les valeurs humaines fondamentales inscrites dans les Conventions de Genève. Quand le droit international humanitaire est bafoué, au bout du compte, nous en payons tous le prix.»

La vidéo du CICR s'ouvre sur une musique douce et des propos optimistes : elle dépeint une utopie et prend pour décor ce qui semble être une nation sûre et prospère. Mais rapidement, la voix off se fait menaçante et l'atmosphère s'assombrit. Se succèdent alors à l'écran des images de violations du droit international humanitaireÂÂ : des écoles et des hôpitaux bombardés, des prisonniers soumis à des traitements dégradants, des armes chimiques utilisées contre la population… Puis le film s'achève sur des scènes de destruction et de désolation – le résultat inévitable des guerres lorsqu'on considère que tous les moyens sont bons pour s'adjuger la victoire.

«Les Conventions de Genève se fondent sur le principe que la guerre a des limites, et le respect de ces limites est plus que jamais indispensable», déclare Helen Durham, directrice du Département du droit international et des politiques humanitaires au CICR.

«Tous les États du monde ont adhéré aux Conventions de Genève, qui interdisent les attaques contre les structures médicales, la torture et les mauvais traitements infligés aux prisonniers. Ceux qui ont le pouvoir de mettre fin à ces pratiques sont légalement tenus de le faire. Les Conventions de Genève nous aident à préserver notre humanité en période de conflit. Si nous perdons même cela, que nous restera-t-ilÂÂ ?»

Après avoir vu la vidéo, vous êtes invités à vous rendre sur le site Web loisdelaguerre.org pour
en savoir plus sur les Conventions. Le spot sera diffusé sur Facebook et d'autres médias sociaux. Il a été créé en collaboration avec DigitasLBi et Kitcatt Nohr, deux agences de communication et de marketing.

Note à l'intention des rédactions : les Conventions de Genève sont un ensemble de règles établies en 1949 pour protéger les populations contre les atrocités de la guerre. Elles ont été ratifiées par les 196ÂÂ États de la planète et sont donc universellement contraignantes.